

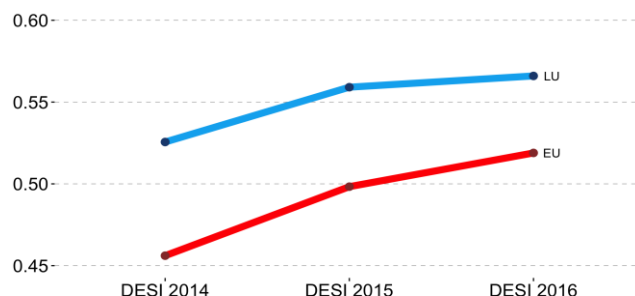
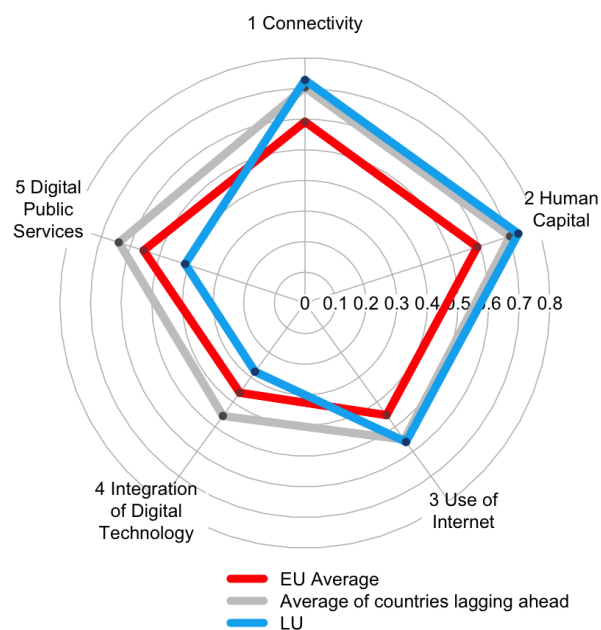
Indice relatif à l'économie et à la société numériques¹ 2016²

Profil pays Luxembourg

Le Luxembourg obtient une note globale³ de **0,57** et se classe à la **10^e place** sur les 28 États membres de l'UE. En matière de connectivité, le Luxembourg se place en 4^e position parmi les pays de l'UE (en dépit d'un certain recul concernant le taux d'assignation des radiofréquences, domaine dans lequel le Luxembourg accuse un retard), et en 4^e position en termes de capital humain (97 % des habitants sont des internautes et 86 % ont des compétences numériques de base; cependant, 59,1 % des entreprises à la recherche de spécialistes des TIC ont déclaré éprouver des difficultés à en trouver). Le taux d'utilisation de l'internet par les Luxembourgeois a continué à augmenter, tandis que l'intégration des technologies numériques par les entreprises a ralenti par rapport à l'an dernier. En matière de services publics numériques, le bilan du Luxembourg est mitigé, aussi bien en ce qui concerne l'utilisation de l'administration en ligne que l'offre de services d'administration en ligne.

Les notes obtenues par le Luxembourg le placent dans la catégorie des pays de **performance légèrement supérieure**⁴ (d'après l'indice DESI 2016, le Luxembourg fait partie du groupe de pays de performance légèrement supérieure: il s'agit des pays qui obtiennent une note supérieure à la moyenne de l'UE, mais dont la note a augmenté plus lentement que celle de l'UE dans son ensemble, en comparaison avec l'indice DESI 2015).

DESI	Luxembourg		Catégorie	UE
	classement	note		
DESI 2016	10	0,57	0,62	0,52
DESI 2015	9	0,56 ⁵	0,6	0,5



¹ L'indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI) est un indice composite élaboré par la Commission européenne (DG CNECT) pour évaluer l'évolution des pays de l'Union européenne vers une économie et une société numériques. Il regroupe un ensemble d'indicateurs pertinents structurés en 5 volets: connectivité, capital humain, utilisation de l'internet, intégration des technologies numériques et services publics numériques. Pour de plus amples informations sur l'indice DESI, veuillez consulter la page suivante: <http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/digital-agenda-scoreboard>

² L'indice DESI 2016 est construit à partir d'indicateurs se rapportant principalement à l'année civile 2015 (sauf lorsqu'il n'y a pas de données pour cette année, auquel cas les données antérieures les plus récentes sont utilisées).

³ Les notes de l'indice DESI vont de 0 à 1 et augmentent selon le niveau de performance.

⁴ Pour l'indice 2016, la catégorie des pays de performance légèrement supérieure comprend la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, la Lituanie, le Luxembourg, la Suède et le Royaume-Uni.

⁵ L'indice DESI 2015 a été recalculé pour tous les pays de manière à refléter les mises à jour et les corrections apportées aux données de base de l'indicateur (mises à jour et corrections effectuées entre mai 2015 et janvier 2016). Par conséquent, les notes des pays et leur classement peuvent avoir changé depuis la publication précédente. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la note méthodologique DESI.